

« Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023 »

Au début des années 2000, L'Organisation mondiale de la santé présentait une « stratégie mondiale 2002-2005 » pour évaluer l'innocuité et l'efficacité des médecines dites traditionnelles et populaires.

En novembre 2008, les représentants de plus de 70 états membres ont participé au premier congrès de l'OMS sur la médecine traditionnelle. A l'issue de ce congrès à Beijing, les congressistes ont adopté la « déclaration de Beijing » en statuant sur la promotion d'une utilisation sûre et efficace de la médecine traditionnelle. Cette déclaration invitait les états membres de l'OMS et d'autres parties prenantes à prendre des mesures pour intégrer la médecine traditionnelle et complémentaire et la médecine alternative dans les systèmes de santé nationaux.

Ces travaux, comme bien d'autres, ont été confirmés et approuvés une nouvelle fois au cours de la 62^{ème} assemblée mondiale de la santé de l'OMS en mai 2009. Cette assemblée exprimait une fois de plus clairement la nécessité d'une action et d'une coopération de la communauté internationale, des gouvernants et des professionnels et agents de santé pour garantir l'utilisation rationnelle de la médecine traditionnelle comme un élément important contribuant à la santé de tous les peuples conformément aux capacités, aux priorités et à la législation nationale.

En 2013, l'OMS confirme de nouveau ces objectifs dans un rapport intitulé « Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023 ».

Ce document montre l'importance mondiale des médecines traditionnelles et complémentaires qui sont souvent sous-estimées dans les soins de santé. L'OMS constate le nombre croissant des pays reconnaissant la nécessité d'adopter une approche cohésive et intégrative des soins de santé.

L'OMS souhaite favoriser une intégration, une réglementation et une supervision adéquate pour aider les pays qui le souhaitent à mettre en place une politique active allant dans le sens des médecines traditionnelles et complémentaires.

La stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023 aidera les responsables de la santé à développer des solutions qui participent d'une vision large favorisant l'amélioration de la santé et l'autonomie des patients. Cette stratégie 2014-2023 de l'OMS pour la MT s'adresse à TOUS les pays et vise à soutenir toutes les actions selon deux objectifs majeurs :

1°) exploiter le potentiel de la médecine traditionnelle et de la médecine complémentaire pour la santé, le bien-être et une offre sanitaire centrée sur l'être humain

2°) promouvoir une utilisation sûre et efficace de la médecine traditionnelle et de la médecine complémentaire en régulant ses produits, thérapies et pratiques, en les étudiant et en les intégrant au système de santé lorsque cette mesure est appropriée.

Pour mesurer l'avancée de ses objectifs, l'OMS se propose de faire un point régulièrement (dans 5 ans, puis dans 10 ans) et évaluer les progrès effectués par les différents pays membres selon 3 axes :

1°) consolidation de la base de connaissances sur les médecines traditionnelles et complémentaires et formulation de politiques nationales

2°) renforcement de la sécurité, de la qualité et de l'efficacité via la réglementation

3°) promotion d'une couverture sanitaire en intégrant les services de la médecine traditionnelle et complémentaire. Auto prise en charge sanitaire dans les systèmes de santé nationaux.

En conclusion voici un extrait du discours du Docteur Margaret CHAN (directrice générale de l'OMS) lors de la conférence internationale sur la médecine traditionnelle pour les pays d'Asie du sud est à New Delhi les 12 et 14 février 2013 : « les médecines traditionnelles dont la qualité, la sécurité et l'efficacité sont avérées, participent à la réalisation de l'objectif de donner à tous un accès aux soins. Pour plusieurs millions de personnes, les médicaments à base de plantes, les traitements traditionnels et les praticiens traditionnels constituent la principale voire l'unique source de soins de santé. Ces soins sont proches des gens, faciles d'accès et financièrement abordables. Ils sont également culturellement acceptables et un grand nombre de personnes leur font confiance. Le caractère « financièrement abordable » de la plupart des médicaments traditionnels les rend d'autant plus attrayants à l'heure où les frais de santé explosent et où l'austérité est quasiment universelle. La médecine traditionnelle apparaît également comme un moyen de faire face à l'inexorable montée de maladies chroniques non transmissibles »

Jean-Marc TRIBOULET – jm@shentao.fr

BIBLIOGRAPHIE :

1°) Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023

Auteurs: Organisation mondiale de la santé.

http://www.who.int/publications/list/traditional_medicine_strategy/fr/

2°) Déclaration de Beijing.

Adoptée par le Congrès de l'OMS sur la médecine traditionnelle, Beijing (Chine),
8 novembre 2008.

http://www.who.int/medicines/areas/traditional/TRM_BeijingDeclarationFR.pdf

3°) Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé WHA62.13 sur la médecine traditionnelle
22 mai 2009

http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/2936/1/A62_R13-fr.pdf?ua=1

4°) Médecine Traditionnelle : Besoins Croissants et Potentiel

2 mai 2002 Organisation mondiale de la Santé - Genève

<http://apps.who.int/medicinedocs/pdf/s2294f/s2294f.pdf>